

**Van:** Sarie Abdeslam <[info@dounia-news.com](mailto:info@dounia-news.com)>

**Aan:** [veerle.solia@amsab.be](mailto:veerle.solia@amsab.be)

**Datum:** 09/25/2011 02:41 PM

**Onderwerp:** DN n° 1139 : Semaine du 19 au 25 septembre 2011

## [DN n° 1139 : Semaine du 19 au 25 septembre 2011](#)

[Tribune libre](#) [Maroc](#) [Belgique](#) [Europe](#) [Agenda](#) [Archives](#)

### Articles de la semaine

#### **UN SILENCE COUPABLE**

A l'approche de l'échéance du 25 novembre prochain, on n'a pas vraiment l'impression que ces élections législatives seront porteuses de changement et de renouvellement. En effet, on n'enregistre jusqu'à présent aucune démarche sérieuse ni du gouvernement ni des partis politiques en direction des jeunes générations ou des femmes.

Quant aux Citoyens Marocains de l'Etranger « CME » ils ont crus que la constitutionnalisation de leur droit de vote et d'éligibilité, allait créer une rupture avec le passé, en les instaurant dans leurs droits politiques. Mais pour des raisons inconnues, le gouvernement marocain a préféré une fois encore, exclure les quelques cinq millions de citoyens de l'étranger, d'un droit que leur garanti la constitution actuelle. Quand aux formations politiques de la majorité, elles observent un silence coupable, inexplicable.

Cette politique incompréhensible, nous laisse supposer que le gouvernement considère les Citoyens Marocains de l'Etranger « CME » comme des « demi-citoyens ». Qu'ils ne sont là, que pour apporter un soutien financier à l'Etat et qu'il ne faut, en aucun cas, les impliquer dans la gestion de leurs affaires. Cette politique est interprétée par la communauté, non seulement comme une marginalisation, mais aussi –et surtout- comme une forme d'indifférence, voire de mépris de la part des responsables marocains. Pourtant, à l'occasion du référendum du 1er Juillet 2011, les CME étaient considérés comme des « super-citoyens ».

En effet, à l'inverse de leurs concitoyens de l'intérieur, ils ont eu le droit de voter pendant trois jours, dans les consulats, les aéroports, les ports et même sur certaines autoroutes et sans être inscrits dans les listes électorales. Mais, dès qu'il s'agit de la jouissance de leur citoyenneté pleine et entière, ils sont redevenus citoyens de « seconde zone » et leurs droits sont de nouveau bafoués. C'est ce qu'on peut appeler « une logique illogique ». En effet, sans aucune explication, la décision d'exclure les quelques cinq millions de citoyens marocains de l'étranger de leurs droits constitutionnels, a été prise de manière unilatérale par le gouvernement, alors que les partis de la majorité restent indifférents aux droits légitimes de plus de dix pourcent (10%) de la population marocaine.

Pour la plupart des CME, ce n'est pas seulement une déception, mais une grande « HOGRA ». Même les multiples discours royaux et notamment celui du 20 août dernier, appelant à la « mise en œuvre optimale des dispositions de la nouvelle loi fondamentale qui, pour la première fois, leur garantit constitutionnellement la jouissance de tous les droits de citoyenneté », n'a pas changé la donne, concernant cette question. Mais l'expérience nous a enseigné, qu'entre les discours et la réalité, entre les intentions et les actions gouvernementales, la marge ne cesse de s'élargir. L'exclusion des Citoyens Marocains de l'Etranger « CME » du processus électoral, est révélatrice d'un malaise, dû au manque de toutes formes de dialogue et de compréhension, voire de confiance entre les autorités marocaines et les leaders de la communauté. En effet, malgré divers et multiples appels (sous toutes les formes) des organisations de la communauté, il semblerait, que même dans les hautes sphères politiques, le débat ne semble pas avoir eu lieu pour voir de quelle manière les CME, peuvent participer à la vie socio-

économique et politique de leur pays, le Maroc. Pourtant, le vote est pour la plupart d'entre eux, leur seule possibilité de participation politique. Les priver de cet acte qui est une expression forte de leur citoyenneté et de l'intérêt qu'ils portent pour leur pays, est d'une injustice inqualifiable. Faut-il rappeler, que le vote des citoyens marocains de l'étranger n'est pas un faux problème comme le prétendent certains responsables du dossier, qui ne ménagent d'ailleurs aucun effort, pour les empêcher de jouir de ce droit constitutionnel. Au contraire c'est un droit légitime et toute décision qui les prive de ce droit, relève de discrimination et d'atteinte aux droits de l'homme, voire du manque de démocratie, dont ils ne cessent de parler.

Düsseldorf, le 22 Septembre t 2011

S. Charchira Directeur du centre européen d'étude et d'analyse sur la migration

Mail : [charchira@gmx.net](mailto:charchira@gmx.net)

### **Situation économique du Maroc • Rapport 2010 de Bank Al-Maghrib**

Posted: 20 Sep 2011 04:51 PM PDT

Le gouverneur de Bank Al-Maghrib (Banque centrale du Maroc) a remis au roi Mohammed VI le rapport annuel de la banque sur la situation économique du Maroc au titre de l'année 2010. Un rapport conclut que l'économie marocaine a réalisé une performance meilleure que prévu, marquée par la vigueur de la demande intérieure et la [...]

Lire la suite :

[http://feedproxy.google.com/~r/maghrebinfo/~3/lIGvsDJe-BI/article12592.html?utm\\_source=feedburner&utm\\_medium=email](http://feedproxy.google.com/~r/maghrebinfo/~3/lIGvsDJe-BI/article12592.html?utm_source=feedburner&utm_medium=email)

### **Les Saoudiennes refusent le recrutement de femmes de ménage marocaines La Mecque de l'impunité**

Elles ont peut-être raison les Saoudiennes de refuser que leur pays recrute des femmes de ménage marocaines, soupçonnées d'affectionner davantage zghed l'far litim plutôt que le repassage. Ça, c'est leur affaire.

Mais ces Saoudiennes, horripilées à l'idée de voir une Marocaine envoûter leur cher mari, feraient mieux de s'indigner des cas de traitements inhumains infligés dans leur pays aux employées de maison, asiatiques surtout. La presse internationale regorge de cas de viols collectifs, de salaires impayés, de tortures, de séquestration, de malnutrition...

"Nous enregistrons entre 10 et 15 plaintes chaque jour, rien qu'à Ryad, pour des cas de mauvais traitements, de harcèlement sexuel ou de salaires impayés...", confiait à Radio France Internationale, Muhammed Sugiarto, fonctionnaire indonésien en poste dans la capitale saoudienne. Elles étaient où alors ces Saoudiennes effarouchées?

Lire la suite :

[http://www.aufaitmaroc.com/opinion/chroniques/2011/9/19/la-mecque-de-limpunité?utm\\_source=daily\\_newsletter&utm\\_medium=e-mail&utm\\_campaign=aufait\\_newsletter](http://www.aufaitmaroc.com/opinion/chroniques/2011/9/19/la-mecque-de-limpunité?utm_source=daily_newsletter&utm_medium=e-mail&utm_campaign=aufait_newsletter)

### **Jet4you • Dessertes au départ d'Agadir vers 5 villes en France**

Posted: 20 Sep 2011 05:01 PM PDT

La compagnie aérienne à bas prix, Jet4you, lance dès cet hiver de nouvelles dessertes au départ d'Agadir (Maroc) vers cinq villes en France Toulouse, Bordeaux, Marseille, Nantes et Lyon. Articles Similaires: Jet4you lance une nouvelle ligne Bordeaux-Casablanca (8 mars 2010) Dans un communiqué de presse la compagnie aérienne low-cost marocaine, Jet4you, annonce qu'elle va lancer à partir [...]

[http://feedproxy.google.com/~r/maghrebinfo/~3/wJBR-d\\_Rv00/article12595.html?  
utm\\_source=feedburner&utm\\_medium=email](http://feedproxy.google.com/~r/maghrebinfo/~3/wJBR-d_Rv00/article12595.html?utm_source=feedburner&utm_medium=email)

## **Maroc-Belgique : des difficultés dans le transfert des compétences MRE - Yabiladi**

Vendredi 23 septembre 2011 Yabiladi

Il doit permettre de mettre en réseau les Marocains de Belgique afin qu'ils puissent créer des projets qui participeront au développement du Maroc. Initié en décembre 2010, il en est encore, presqu'un an plus tard, à ses balbutiements. ...

Lire la suite : <http://www.batata-dz.com/Maroc-Belgique-des-difficultes.html>

## **Nouveau président à l'Exécutif des musulmans**

Semsettin Ugurlu (Belga)

L'Exécutif des musulmans de Belgique (EMB) a décidé samedi de débarquer son président, Semsettin Ugurlu, rapporte lundi le journal Le Soir. Selon le quotidien, M. Ugurlu a été écarté en raison de son « incompétence en matière de gestion » et ses tentatives de déjouer tout accord avec les « réformateurs » de l'Alternative démocratique des musulmans de Belgique (ADMB).

Publié le 19/09 à 08h45

Le ministre de la Justice, Stefaan De Clerck (CD&V), avait pourtant expressément demandé un rapprochement entre les deux courants.

L'EMB compte désigner à sa tête un autre turc, Mehmet Üstün, jusqu'ici vice-président néerlandophone, d'après Le Soir.

Semsettin Ugurlu avait été élu président de l'Exécutif des musulmans de Belgique en mars 2008. Il conservera toutefois sa place de membre au sein de l'EMB, ajoute le journal. La décision de le remplacer sera communiquée ce lundi au ministre démissionnaire de la Justice.

Source : La Gazette

## **Ameur appelle les MRE de Belgique à investir dans les projets nationaux**

Publié le: 24/09/11

Le ministre délégué chargé de la Communauté marocaine à l'étranger, Mohamed Ameur a appelé, jeudi soir à Bruxelles, le réseau des compétences marocaines de Belgique à s'investir davantage dans des projets porteurs et à «faire le bon choix» des missions les plus utiles pour leur pays d'origine et leurs compatriotes.

S'exprimant lors de la deuxième Rencontre du réseau des compétences belgo-marocaines, M. Ameur a souligné la nécessité de s'attacher aux objectifs initiaux du réseau et de rester fédérés autour de projets concrets et porteurs, tout en retenant parmi «le grand nombre de missions, dont ils se chargeront, les plus utiles pour leur pays et pour la communauté marocaine».

Saluant la mobilisation de ces compétences pour le développement du Maroc, le ministre a souligné que cet engagement passe par deux conditions sine qua non notamment en donnant «la preuve que le réseau a atteint le degré de maturité qui lui permettra de s'affranchir de toute influence de nature à le faire dévier de ses objectifs initiaux».

M. Ameur a, dans ce sens, insisté sur l'importance de mettre en relief «le sérieux» des projets et d'identifier leurs partenaires pour les mettre en chantier, la phase présente étant celle du passage à

l'acte. «Il s'agit d'une phase décisive, non seulement pour la survie des projets, mais, pour la crédibilité des acteurs. Nous nous devons de la réussir. Nous avons tous les atouts pour la réussir», a-t-il dit.

Source: Libération

### **Le PE débloque 43,9 millions d'euros supplémentaires pour gérer les flux migratoires en provenance du sud**

La commission des budgets du Parlement européen (PE) a décidé, jeudi, d'allouer 43,9 millions d'euros supplémentaires aux réfugiés en provenance du sud de la Méditerranée.

Suite aux récents événements survenus dans certains pays du sud de la Méditerranée, la commission des budgets du Parlement a décidé d'allouer 43,9 millions d'euros supplémentaires pour aider les Etats membres de l'Union européenne les plus touchés directement par les flux migratoires et de réfugiés,

Le montant alloué contribuera également à renforcer les contrôles maritimes effectués par l'agence européenne pour la sécurité et la gestion des frontières extérieures (Frontex),

L'agence Frontex devrait recevoir 24 millions d'euros supplémentaires, le montant restant sera destiné au Fonds européen pour l'asile (2,8 millions d'euros), au Fonds pour les frontières extérieures (4,9 millions d'euros) et au Fonds européen pour le retour (2,8 millions d'euros).

Ce financement supplémentaire provient de fonds européens non dépensés alloués initialement à des projets énergétiques et à la relance économique -

(MAP). 22/9/2011

### [Les travaux du premier cimetière musulman municipal ont débuté à ...](#)

La Croix

Interdite dans le reste de la France, la création d'un cimetière musulman sous gestion publique est permise par le décret. Les autorités organisent les cultes catholique, protestant et israélite, et traitent avec les ...

Lire la suite :

[http://www.google.com/url?sa=X&q=http://www.la-croix.com/Religion/Urbi-Orbi/France/Les-travaux-du-premier-cimetiere-musulman-a-commencé-à-Marseille-\\_-NP--2011-09-22-714416&ct=ga&cad=CAcQAhgAIAAoATAAOABA24zy8wRIAVAAWABiAmZy&cd=ZQZidqealH4k&usq=AFQjCNF439XXLbOe5](http://www.google.com/url?sa=X&q=http://www.la-croix.com/Religion/Urbi-Orbi/France/Les-travaux-du-premier-cimetiere-musulman-a-commencé-à-Marseille-_-NP--2011-09-22-714416&ct=ga&cad=CAcQAhgAIAAoATAAOABA24zy8wRIAVAAWABiAmZy&cd=ZQZidqealH4k&usq=AFQjCNF439XXLbOe5)

### [Six siècles de relations entre le Maroc et l'Europe](#)

La Croix

L'exposition « Le Maroc et l'Europe, six siècles dans le regard de l'autre » est le fruit de Paul Dahan, juif marocain né à Casablanca, qui a étudié à l'école des établissements catholique et musulman, qui vit aujourd'hui à Bruxelles. ...

Lire la suite :

<http://www.google.com/url?sa=X&q=http://www.la-croix.com/Culture-Loisirs/Culture/Expositions/Six-siècles-de-relations-entre-le-Maroc-et-l-Europe--NG--2011-09-22-714272&ct=ga&cad=CAcQAhgAIAAoATABOAFAwbHw8wRIAVAAWABiAmZy&cd=c56wGbRcWY4&usq=AFQjCNF439XXLbOe5>

« La France a recadré sa politique arabe, incontestablement », a déclaré le ministre français des affaires étrangères Alain Juppé jeudi 22 septembre à la chaîne de télévision arabe Al-Jazirah.

« Il s'est passé des événements qui ont tout bouleversé. Des événements que nous n'avons pas vu venir, a-t-il expliqué. C'est un certain manque d'intuition de la part de la diplomatie française. Nous n'avions pas vu venir que les peuples autoritaires qui ne prenaient pas en compte leurs aspirations à la liberté et à la démocratie. »

## « Qui n'a pas fait de maladresse ? »

Selon le chef de la diplomatie française, « nous avons sans doute donné trop d'importance à ce qu'on a appelé la stabilité. Nous avons prêté trop de crédit à des régimes qui nous disaient être les meilleurs remparts contre l'extrémisme et le fanatisme. Nous estimions que la frustration des peuples et l'aspiration des peuples à la liberté et à la démocratie ». Selon Alain Juppé, « Qui n'a pas fait de maladresse ? », a toutefois voulu relativiser Alain Juppé selon qui « nous n'avons pas vu venir la surprise ».

« Nous avons compris que la situation avait évolué et qu'il fallait changer notre façon de voir tout simplement la réalité », a-t-il expliqué. On nous a un peu intoxiqués en nous faisant croire que l'islam était incompatible avec la démocratie. Je ne crois pas que les musulmans qui sont attachés à leur foi, à leur religion et qui sont tout à fait capables d'évolutions démocratiques. Le Maroc est un exemple qui montre que c'est possible. Le Maroc est un modèle qu'il faut soutenir. »

---

### **La ligue islamique interculturelle de Belgique en partenariat avec la ligue d'entraide islamique a le plaisir de vous inviter à une formation qui s'intitule : « Histoire de l'évolution du droit musulman »**

Cette thématique sera abordée par Hassan AMDOUNI

Date : le samedi 15 octobre de 9h à 17h

Inscriptions sur [seminaire.droit.musulman@gmail.com](mailto:seminaire.droit.musulman@gmail.com)

Modalités de l'inscription au séminaire :

1. Une fois que la personne nous contacte par mail
2. nous lui enverrons un mail avec le numéro de compte de la LIIB,
3. une fois réception du montant de l'inscription,
4. nous renseignerons la personne sur le lieu du séminaire.

P.A.F. 7 EUR

Date limite pour toute inscription : 10 octobre 2011

Places limitées !

Restauration possible sur place.

---

### **Quinzaine de la gastronomie marocaine du 2 au 12 novembre à Bruxelles**

Aufait Maroc

Lors d'un déjeuner jeudi avec la presse belge, l'ambassadeur du **Maroc en Belgique** et au Luxembourg, M. Samir Aït Benhaddou a vanté la richesse de la cuisine **marocaine** qui fait partie du patrimoine varié du Royaume. ...

Lire la suite :

<http://www.google.com/url?sa=X&q=http://www.aufaitmaroc.com/actualites/culture/2011/9/22/quinzaine-de-la-gastronomie-marocaine-du-2-au-12-novembre-a-bruxelles&ct=qa&cad=CAcQAhgAIAAoATAAOABA2bLw8wRIAVAAWABiAmZy&cd=0xCCq2jDAG8&usq=AFC>

---

### **Maroc : les réformes initiées par le roi répondent-elles aux revendications du peuple marocain ?**

Conférence – Débat

Animé par : Zineb El Rhazoui : Journaliste, membre du mouvement du 20 février, co-fondateur de MALI (Mouvement Altermondialiste Maroc)

Ayad Ahram : Secrétaire général de l'ASDHOM (Association de défense des Droits de l'Homme au Maroc)

Zineb El Rhazoui

MJC Lillebonne : 14, rue du Cheval Blanc 54000 Nancy  
Mercredi 30 novembre 2011 à 20h.

Entrée libre

Le début d'année 2011 a connu une intensification des révoltes arabes avec la chute des présidents tunisien et égyptien. Le 20 février, inspirés par ces exemples, des milliers de Marocains, descendant dans les rues pour entamer leur « révolution ».

Qu'ont-ils obtenus six mois après le début de ce vent de révolte au Maroc ?

La réforme de constitution, l'une des rares concessions « arrachée » à la monarchie marocaine a été rédigée par le pouvoir. Les conditions anti-démocratiques. Cette nouvelle constitution répond-elle aux revendications du peuple marocain et reflète-t-elle les aspirations des citoyens ?

Organisé par l'ATMF et soutenu par le comité de soutien au mouvement du 20 février de Nancy-Metz et par le collectif Nancéien de solidarité avec le peuple syrien et la justice sociale

### **Les associations ATMF(1), ALISClA(2) et Diwan en Lorraine vous proposent de fêter ensemble l'air de l'art méditerranéen. Samedi 22 octobre 2011 à 20h à la salle Poirel, Nancy.**

Nous en confions l'animation à FANFARAÏ, orchestre festif qui renoue avec une longue tradition de musiciens qui accompagnent les événements importants et heureux (mariages, fêtes, moussem, ...).

En musiques, en chants et en danses, FANFARAÏ nous transportera dans un monde coloré, fait d'échanges, de générosité, de richesse, ses sensibilités et s'ouvre aux autres : Un monde où tous les espoirs sont permis.  
FANFARAÏ : [www.tournsol.net](http://www.tournsol.net)

Samir INAL : chef d'orchestre + derbuka, kerkabu, choeur / Patrick TOUVET : trompette, choeur /  
Yvan DJAOUTI: trompette, choeur / Abou Abdallah KHILIFI : violon , chant (en guest) / Gaëtan  
PAGEAU : tuba / Abdelkader TAB : gumbri, percussions traditionnelles, chant et choeur / Hervé LE BOUCHE : percussions /  
sax, choeur / Mehdi CHAIB : sax, qarqabu, choeur / Dominique FIANT : conga, karkabu, choeur/ Antoine GIRAUD : trum  
ROVIRA SALAT : danse

La 1ère partie sera assurée par l'ensemble Al Ouns, dirigé par Abdelali, qui nous emmènera sur les rives du Nil, réentendant Kaltoum, Smahane, Farid Al Atrach, Abdelwahab, Riad Sanbati, Abdelhalim Hafez et bien d'autres.  
Abdelali : chant et luth / Bochra et Halima : chant / Faouzi, Zied et Safouane : violon / Nabil : Ney /  
Salim et Wassim : percussion

Bon vent aux rives sud de la Méditerranée ; mer qui vit naître les prémisses de la démocratie.

(1) Association des Travailleurs Maghrébins de France

(2) Association Lunéville pour l'Insertion par le Sport, la Culture et l'Initiative Artistique

Soirée organisée par l'ATMF, Diwan en Lorraine et ALICIA et soutenue par le collectif Nancéien de solidarité avec les peuples du Moyen-Orient et la justice sociale et le Mouvement de Solidarité avec le Peuple Syrien.

[Tribune libre](#)

[Maroc](#)

[Belgique](#)

[Europe](#)

[Agenda](#)

#### **Inscription**

Si vous trouvez que Dounia News est un bon moyen d'information alors, inscrivez vos ami(es) et vos collègues pour recevoir la newsletter Dounia News. Ils vous remercieront.

#### **Archives Dounia News**

**Revue de presse DN de la semaine en cours :**

<http://www.dounia.news.com>

**Archives thématiques :**

[http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog\\_basic//index.php](http://dounia-news.com/cgi-bin/weblog_basic//index.php)

**"Archives " zone de liberté d'expression"**

**a) par auteur b) par date :**

<http://akhbardounia.wordpress.com/>

**Message envoyé par Splio Free**

Ce message a été envoyé par [info@dounia-news.com](mailto:info@dounia-news.com) à  
[veerle.solia@amsab.be](mailto:veerle.solia@amsab.be).

Pour vous désabonner, cliquez sur ce lien : [désabonnement](#).  
**Splio Free**, la solution simple et gratuite pour votre newsletter.